

Réglementation DESP ESPN



PUBLIC

Manager et responsable industriel, acheteur, responsable qualité, ayant besoin d'une connaissance générale ESPN pour matériel neuf ou de maintenance

CONTEXTE

La réglementation française des Equipements Sous Pression Nucléaires (ESPN), s'appuie sur la réglementation Equipements sous pression (ESP).

L'Autorité de Sûreté Nucléaire Française fait appliquer pour les installations nucléaires les exigences essentielles de sécurité de la Directive Européenne des Equipements Sous Pression (DESP) aux Equipements Sous Pression Nucléaires (ESPN) complétés par des exigences spécifiques par niveau.

OBJECTIFS

Fournir une compréhension de la réglementation applicable aux équipements sous pression nucléaire (ESPN).

Développer les exigences essentielles de sécurité pour les ESP et les exigences complémentaires pour les ESPN.

Analyser les responsabilités des différents acteurs : Autorité, Organismes Professionnels, Organismes Habilités, Exploitants, Fabricants, Fournisseurs, Réparateurs.

THEMES TRAITES

La sûreté nucléaire et la réglementation DESP ESPN

L'organisation de la réglementation nucléaire et le champs d'application des textes associés

Les principales exigences essentielles de sécurité et de radioprotection

La documentation support disponible et les documents à établir.

Le rôle des organisations supports

Le lien entre la réglementation et les Codes & Normes

Les évolutions en cours en France et la situation internationale (UK, Inde, Arabie Saoudite, Pologne, Finlande)

PEDAGOGIE

Une formation intégrée au parcours professionnel, permettant d'aborder les questions pratiques que soulève la réglementation des ESP et réalisée par des praticiens de l'industrie ayant participé à l'écriture des arrêtés et guides et l'ayant utilisé au cours de leur vie professionnelle. Des modules complémentaires sont proposés pour approfondir certains aspects au niveau des conséquences sur les codes et normes. Un QCM valide les acquis de la formation.

DUREE

2 jours

LIEU

France entière ou intra-entreprise